GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : **F. DE RANSE.** — *Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Erreurs d'Interprétation en Médecine légale, par M. le Dr Marcel Baudouin. — Chronique médicale : Les Médecins amants : Les amours malheureuses du Dr Jacques Grévin et de Nicole Estienne, épouse du Dr Jean Liébaut (1560), par M. le Dr Marcel Baudouin. — Revue des Sociétés savantes de la Semaine : I. *Chirurgie.* — Revue des Congrès. Congrès français de Chirurgie à Paris, 17-25 octobre 1898 : La résection du sympathique cervical dans le traitement de l'épilepsie, du goitre exophtalmique et du glaucome, par Jonnesco. — Mobilisation précoce après toutes les opérations destinées à restituer le mouvement normal des articulations ou à créer des articulations nouvelles, par Lucas Championnière. — Hystérectomie abdominale totale pour cancer, par Pantaloni. — Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et Pédiatrie. Marseille 1898 : Sulfhydro-thérapie dans les infections en général. — Variétés : Les Médecins et les Sociétés de secours mutuels. — Nécrologie. — Nouvelles et Faits divers. — Petite Correspondance. — La Médecine au Théâtre. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

Les Erreurs d'Interprétation en Médecine légale.

On raconte de différents côtés que les erreurs d'interprétation, en particulier pour ce qui concerne l'identité humaine, sont parfois inévitables ; et l'on ne manque pas de citer, à cet effet, une histoire, incroyable réellement, qui s'est passée aux États-Unis.

Un jour, on trouve une tête coupée au milieu d'autres débris humains, et on se demande aux quatre coins de la Ville à qui pourraient bien appartenir ces restes encore en bon état. On commence par supposer qu'ils proviennent d'une jeune femme, disparue depuis quelques jours. La Police n'est-elle pas la même dans tous les pays ! Mais l'on s'aperçoit bientôt que la personne en question est des plus faciles à retrouver....

Peu de temps après, on attribue ces vestiges à une autre femme, à qui il manquait certaines dents, qui en avait quelques-unes aurifiées, qui présentait un signe particulier aux sourcils, etc. On vérifie ; pas un signe d'identité, — et on en cite près d'une dizaine —, ne fait défaut. Le père lui-même reconnaît, dans cette tête décapitée, tout ce qui demeure de sa fille chérie, qu'on porte en terre avec tous les honneurs dus à des restes reconnus et authentiqués. Mais, au milieu de la cérémonie, survint celle qu'on avait cru coupée en morceaux ; et le père reconnaît qu'il a eu la berlue ! Force fut bien de rechercher une autre victime ; et, paraît-il, on y parvint. Plût aux Cieux que, cette fois, l'on ne se soit pas trompé encore !

A supposer que cette histoire soit très exacte, — ce qu'il faudrait d'abord démontrer ! —, qu'a-t-elle vraiment d'extraordinaire ? Est-ce ainsi qu'on doit *scientifiquement* établir l'identité des gens ? Doit-on se fier aux racontars, voire même aux ressemblances, et surtout aux dires de membres de la famille ? Évidemment non. Est-ce que, d'autre part, dix ou même quinze signes d'identité de cette sorte peuvent être suffisants ? Nous ne le croyons pas ; et le fait précédent, s'il est authentique, le démontre. Il peut très bien exister plus de deux personnes ayant quinze caractères communs, surtout quand ceux-ci... courent les rues.

A notre sens, ce n'est point ainsi qu'il faudrait procéder, avant de décréter que telle partie humaine appartient à tel corps, doué de tel état civil. Toute cette partie de notre organisation policière, — comme aux États-Unis d'ailleurs —, serait à remanier. Il faut, à tout prix, opérer avec des méthodes scientifiques, si l'on veut un résultat scientifique, c'est-à-dire indiscutable.

Pourquoi n'y recourt-on pas, puisqu'on les connaît, puisqu'on sait qu'elles existent ? Ah voilà ! Il faudrait envoyer des fonctionnaires à l'École et dépenser quelque menue monnaie pour le bien public. En France, où pourtant rien n'est, dit-on, impossible, ces deux choses-là sont devenues désormais irréalisables. A titre de consolation, disons-nous qu'ailleurs on sera bientôt à la même enseigne.

Marcel Baudouin.

Chronique Médicale.

LES MÉDECINS AMANTS.

Les Amours malheureuses du Dr Jacques Grévin et de Nicole Estienne, épouse du Dr Jean Liébaut (1560)

Par Marcel BAUDOUIN.

Ainsi dans notre France un seul Gresvin assemble
La docte Médecine et les beaux vers ensemble!
RONSARD.

C'est une histoire d'amour, à trois personnages, dans laquelle les deux hommes furent médecins, que je veux conter tout d'abord.

L'un d'eux fut le mari, très content de son sort; l'autre fut un amant éconduit, qui en devint très malheureux. Tant qu'à la demoiselle, aux allures distinguées, mais d'esprit pondéré, elle ne fut point victime d'un entraînement des sens et repoussa le galant. L'amoureux enthousiaste en mourut de désespoir, sa flamme n'ayant été couronnée d'aucun succès...

Et pourtant c'était l'un des plus beaux esprits de son époque, un étudiant plein d'avenir, presque un Alfred de Musset en herbe! Il était jeune; il devait être beau. Son âme était sensible et il était né poète. Il n'en faut pas plus quand on aime —, même si l'on se fait recevoir docteur en médecine! —, pour en perdre la vie, en ciselant les plus beaux vers.

Son nom est Jacques GRÉVIN; il mérite de passer à la postérité, car ce médecin eut, comme beaucoup de nos grands amoureux, un petit grain de génie dans sa pauvre cervelle.

Son bourreau fut Nicole ESTIENNE, une femme impitoyable, qui resta sourde à ses mélodieux accents, en compagnie d'un brave homme de mari, le Dr Jean LIÉBAULT, auquel, pour se venger des assiduités antérieures de Grévin, elle donna trois enfants!

« Si Laure eût succombé, a dit M. Mézières (1), il n'y aurait eu dans le monde que deux amants heureux de plus; elle résista et sa résistance nous valut, à nous, un grand poète; à elle, sa gloire. Elle y gagna l'Immortalité. »

Ces quelques mots peuvent s'appliquer à Nicole et à Jacques; et cette simple constatation suffira sans doute à plus d'un pour justifier l'invention sociale qui porte le nom respecté de Mariage.

Cette étude de biographie médicale, rédigée après celles que nous avons consacrées déjà à Le Camus (1), à A. Dubois (2), à Pagello (3), a été écrite aussi dans le but de réparer un oubli incompréhensible de la part d'un homme qui a connu pourtant son histoire anecdotique de l'art de guérir mieux qu'aucun de nos professeurs d'Histoire de la Médecine, et qui a, on le doit dire, presque inventé de toutes pièces le chapitre des *Médecins-poètes*, et ouvert la boîte à malices où depuis quelques années l'on s'efforce de faire rentrer les *Évadés de la Médecine*, les MÉDECINS A CÔTÉ!

Notre vieux maître, A. Chéreau, a, en effet, complètement passé sous silence, pour le XVIe siècle, dans son article sur les médecins-poètes, qui fait autorité (4), l'œuvre du Dr Jacques GRÉVIN: celui que tous les critiques littéraires du début de ce siècle ont déclaré un véritable auteur dramatique et un poète génial! Et, aux *Médecins-auteurs dramatiques*, il ne lui a consacré qu'une ligne à peine, à ce pauvre Grévin, qui fut l'un des précurseurs de Molière; qui était déjà l'auteur de quatre pièces, alors qu'il avait à peine vingt ans...

S'il a pu, en 1872, commettre pareil oubli, il faut d'ailleurs reconnaître que, deux ans plus tard, en 1874, dans son *Parnasse médical* (5), puis en 1884, dans le même *Diction. Encycl.* (6), il l'a réparé, comme il le fallait, en vantant sans restriction le talent poétique indéniable de ce Grévin, dont le nom n'est guère aujourd'hui célèbre que grâce à un homonyme, le Grévin qui inventa le musée de cire de nos boulevards!

(1) MÉZIÈRES. *Pétrarque*. — Paris, Didier, 1868.

(1) Marcel BAUDOUIN. *Les Amours des Dr Gardeil et Le Camus et de Mlle de la Chaux* (1750). — *Gazette méd. de Paris*, 1898, 27 août et 3 septembre, 420-422; 432-434.

(2) Marcel BAUDOUIN. *Les Amours légitimes du professeur Antoine Dubois et de Mlle Clémentine de Corancez* (1800). — *Gazette méd. de Paris*, 1898, 17 et 24 septembre, 456-460; 466-472.

(3) Marcel BAUDOUIN. *Les Médecins amants : Pietro Pagello. Progrès méd.*, Paris, 1896, n° 40, 2e sem., 391-392; 1897, n° 1, 1re sem., 12.

(4) CHÉREAU (A.). [Art. *Médecins-poètes*]. — *Diction. encycl. des Sciences méd.*, Paris, Asselin et Masson, 1872, 2e série, t. V, p. 715-727.

(5) CHÉREAU (A.). [Art. J. GRÉVIN]. — *Le Parnasse médical français*. Paris, 1874, p. 267-270.

(6) CHÉREAU (A.). [Art. J. GRÉVIN]. — *Dict. encycl. des Sc. méd.*, Paris, 1884, 4e série, t. X.

*
* *

Jacques Grévin, qui paraît avoir été reçu docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, le 16 mars 1563 [Chéreau (1)], est né, au dire de tous les historiographes médicaux ou autres, à Clermont, en Beauvaisis.

Mais personne n'est d'accord sur l'époque précise de sa naissance. D'après Dézeimeris (2) et A. Chéreau (3) (ce dernier est pourtant bien informé, en général, surtout quand il s'agit des médecins-poètes), il aurait vu le jour en 1541, tandis que Dézobry et Bachelet (4), entre autres, le font naître en 1540, la *Nouvelle Biographie générale* en 1539, et Vapereau (5) en 1538.

Nous croyons pourtant que Chéreau a dû se tromper d'au moins trois années; et tout nous porte à croire que Vapereau est celui qui approche le plus de la vérité, que partant la bonne date est 1538.

Dans une pièce que Grévin composa très probablement en 1559, il dit, en effet, qu'à cette époque, il avait 21 ans.

« En l'an vingt unième, après que je fus né,
Je senty de l'Amour la première secousse...
. . . . . .
Après qu'il eut six mois en mon cœur séjourné» (6).

Ce qui nous étonne, c'est que Chéreau lui-même, qui cite ces vers, ne se soit pas aperçu de la contradiction avec l'année 1541, comme époque de la naissance de Grévin.

Quoi qu'il en soit, il fit des études très brillantes à l'Université de Paris. Après avoir pris ses premiers grades, il se lança dans la poésie et se fit remarquer comme l'un des plus brillants disciples de Ronsard.

Dès l'âge de treize ans, dit Dézeimeris, le grec et le latin étaient des langues familières à Grévin, et il n'était pas encore sur les bancs de la Faculté de Médecine qu'il était déjà célèbre comme poète!

Il débuta comme poète dramatique par une comédie intitulée *La Maubertine*, qu'on lui déroba, affirme-t-il, mais qui fut représentée, et qui suffit à le mettre en vue. Aussi Henri II lui en commanda-t-il une autre pour les noces de Claude, duchesse de Lorraine. Grévin écrivit alors *La Trésorière*, que des obstacles imprévus empêchèrent de jouer en cette circonstance. Mais il était à peine âgé de vingt ans (c'était exactement le 5 février 1558) qu'elle fut représentée au Collège de Beauvais. C'est une comédie en cinq actes et en vers de huit syllabes. Il avait d'ailleurs déjà composé l'*Hymne sur le mariage de François, Dauphin de France, et de Marie Stuart, reine d'Ecosse* (Paris, 1558, in-4°), *les Regrets de Charles d'Autriche, empereur cinquième de ce nom; ensemble la description de Beauvoisis, avec quelques autres œuvres* (Paris, 1558, in-12).

L'année suivante, il publia : *Pastorales sur les mariages de très excellentes princesses Madame Elisabeth, fille aînée de France et Madame Marguerite, sœur unique du roi.* (Paris, 1559, in-4°).

Un an plus tard, le 11 février 1560, toujours au même Collège de Beauvais, on donnait aussi de lui une tragédie en cinq actes, en vers alexandrins : *César* ou *La Liberté vengée!*

La même année, ou mieux exactement cinq jours après, le 16 février 1560, on représentait encore, au même Collège, les *Esbaïs*, comédie en cinq actes, en vers de huit syllabes, de notre fécond et jeune auteur.

Au dire de M. L. Petit de Julleville (1), « *La Trésorière* et les *Ebahis* sont composés comme de véritables farces, sur des *aventures réelles*, qui avaient défrayé tout récemment la chronique scandaleuse de Paris ». Dans la *Trésorière*, qui a dû être écrite en 1557, le quartier, la qualité des personnages mis en jeu, avaient été, paraît-il, suffisamment désignés pour que nul ne s'y trompât. On lit, en effet, dans « l'Avant-Jeu » de la pièce :

Or, sachiez qu'en tout ce discours
Nous représentons les Amours
Et la finesse coutumière
D'une gentille Trésorière
Dont le mestier est descouvert
Non loin de la place Maubert.
Vray est que le Protonotaire
Principal de tout cest affaire
Est de notre Université.

« Il y eut quelques plaintes », dit M. L. Petit de Julleville.

Voici encore un passage de la *Trésorière*, que nous extrayons de même du livre classique de cet auteur (2); on voit que Grévin, qui n'avait guère que vingt ans, comme tient à le remarquer aussi le savant professeur de la Sorbonne, y invoque, quoique très peu catholique, la religion pour mettre les âmes pieuses de son côté :

Ce n'est pas nostre intention
De mesler la religion
Dans le sujet des choses feintes.
Aussi jamais les lettres saintes
Ne furent données de Dieu
Pour en faire après quelque jeu...
N'attendez donc en ce théâtre
Ne farce ne moralité.
Mais seulement l'Antiquité
Qui d'une façon plus hardie
Représente la Comédie !

Dans les *Esbahis*, pièce un peu plus ancienne, et qui a dû être écrite en 1558 ou 1559 (elle a été représentée en 1560),

(1) C'est, très certainement, par erreur typographique que dans le *Dict. encycl. des Sc. méd.* [Art. J. Grévin, 4e série, t. X, 1884], que Chéreau donne la date du 16 mars 1570. C'est 1563 qu'il a voulu écrire, indiscutablement, car c'est cette date qu'il cite dans le *Parnasse*. Dézeimeris donne comme date de doctorat le 16 mars 1565. Nous pensons cependant que 1563 est la date exacte.

(2) Dézeimeris. — [Art. Grévin]. *Dictionn. Histor. de la Médecine ancienne et moderne*. Paris, A. Delahaye, 1858, t. II, 2e p., p. 627.

(3) Chéreau (A.). [Art. Grévin (J.)]. — *Le Parnasse médical français*. Paris, 1874.

(4) Dézobry et Bachelet. [Art. Grévin]. — *Diction. de Biog., d'Hist. et de Géogr.*, etc.. Paris, Delagrave, 1876, 7e édit., p. 1235.

(5) Vapereau. [Art. Grévin]. — *Diction. universel des Littératures*. Paris, Hachette, p. 937.

(6) Chéreau rapporte que cette pièce a été publiée d'abord en 1560; ce qui indique, pour la rédaction du manuscrit, au moins l'année 1559, et pour la date de naissance au moins 1538, et non 1541!

(1) L. Petit de Julleville. *La Comédie et les mœurs en France au Moyen Age*. — Paris, 1886, L. Cerf, in-18, p. 338-339.

(2) L. Petit de Julleville. *La Comédie et les mœurs en France au Moyen Age*. — Paris, 1886, L. Cerf, in-18, p. 334-335.

l'auteur se montra moins jeune et plus discret. L'expérience ne nuit jamais, même aux âmes bien nées. Dans le « Prologue » de cette pièce, Grévin affecte en effet de dire qu'il n'a point cette fois :

Osé mettre en escript la rue
Où il a ceste affaire vue,
Craignant leur (1) donner quelque ennuy
Ce nonobstant, j'ay sceu de luy (2)
Que ceste comédie est faite
Sur le discours de quelque amour
Qui s'est conduite au carrefour
De Saint-Sevrin..... (3).

Mais P. de Julleville pense que ce n'est peut-être là qu'une feinte pour affriander la malignité publique. En réalité, les *Esbahis* sont une comédie très licencieuse par le style et par les situations, malgré le jeune âge de l'auteur, qui décidément était aussi précoce que ses condisciples actuels des lycées du Quartier Latin. La pièce fut pourtant jouée par de très jeunes écoliers, en l'honneur et en la présence d'une princesse qui n'avait que quinze ans (4) ! Les idées et la langue du moment, presque latines, faisaient sans doute passer le reste. Dès cette époque, évidemment,

Le latin dans les mots brave l'honnêteté !

Les *Esbahis*, de même que la *Trésorière*, furent représentés, comme les premières pièces tragiques ou comiques de la Renaissance, dans un Collège, celui de Beauvais : *La Trésorière*, le 5 février 1558, « après la satyre, qu'on appelle communément *les Veaulx* » ; les *Esbahis*, le 16 février 1560, c'est-à-dire presque exactement deux ans après, « après les jeux satyriques, appelés communément les *Veaulx* » (5). Les acteurs, de simples élèves, n'avaient que dix-sept à dix-huit ans.

D'après la plupart des auteurs, les pièces de début de Grévin sont vraiment piquantes, tout en étant aussi licencieuses que celles de l'abbé Jodelle, et sont presque aussi gaies, au dire de Chasles (6). L'auteur était alors tout heureux ; retenons le fait !

Sa tragédie, *la Mort de César* (7), serait semée de vers énergiques, dont La Harpe lui-même a fait l'éloge, et, d'après plusieurs critiques, la noblesse du style dramatique devrait un léger progrès à notre jeune écrivain.

En deux années seulement, notre précoce auteur avait donc à son actif deux comédies en cinq actes et une tragédie en cinq actes, qui avaient été jouées, sans compter plusieurs autres poèmes. Et il n'avait toujours que vingt et un ans ! De tels succès devaient attirer l'attention sur lui, car on ne voit plus ces choses-là de nos jours, et on ne l'a même pas vu au temps d'Alfred de Musset !

Nous n'insisterons pas davantage ici sur l'intérêt des œuvres de la jeunesse de Grévin. Comme toutes celles qui datent de la Renaissance, ses comédies sont surtout des imitations de l'Antique, à l'inverse des « Farces » du Moyen Age. D'ailleurs, J. Grévin a dit lui-même, dans son *Théâtre*, et il n'avait alors que vingt-deux à vingt-trois ans : « Je me contente de donner aux Français la comédie en telle pureté qu'anciennement l'ont baillée Aristophane aux Grecs, Plaute et Térence aux Romains ! »

Décidément, il était bien du Midi.... de Dunkerque, notre jeune poète ; et.... de l'Université ! Il est vrai qu'il était déjà un homme tout à fait arrivé !

(*A suivre.*)

(1) Aux femmes.

(2) C'est l'éditeur qui est censé ici parler de l'auteur (P. de Julleville).

(3) On sait que le carrefour Saint-Séverin fait partie du Quartier des Ecoles, que devait habiter ou fréquenter au moins Grévin.

(4) P. de Julleville. *Les Comédiens en France au Moyen Age.* — Paris, 1885, L. Cerf, in-8°, p. 317.

(5) Les *Veaulx* étaient une façon de sottie, grossière et brève, analogue à ce que fut plus tard la parade. (P. de Julleville.)

(6) Philarète Chasles. *Études sur le seizième siècle en France.* — Paris, Amyot, in-8°.

(7) C'est à tort qu'on a prétendu que la *Mort de César* avait été traduite d'une pièce latine de A. Muret, dont Grévin avait reçu des leçons.

Revue des Sociétés savantes de la semaine

I. — CHIRURGIE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 15 novembre 1898, M. Périer a présenté une malade de 55 ans à laquelle il a fait l'extirpation de toute la partie moyenne de l'estomac et du centre du mésocolon transverse pour un néoplasme ayant la largeur de la paume de la main. Il a réuni les deux tronçons de l'estomac par deux plans de suture. La malade se porte bien ; elle a augmenté de poids. L'auteur recommande, après la laparotomie, lorsque le gros intestin est gorgé de matières, de refouler celles-ci jusque dans l'S iliaque et le rectum, puis de les faire évacuer par des suppositoires et des lavements après l'opération.

M. Le Dentu est revenu sur la question de l'appendicite au point de vue de sa toxicité, question traitée dans la séance précédente par M. Dieulafoy. En ce qui concerne les troubles cérébraux signalés par ce dernier, l'orateur en a observé un cas chez une enfant qui, deux jours après l'opération de l'appendicite, faite avec tous les soins nécessaires, a présenté des symptômes cérébraux, méningitiques : cris hydrencéphaliques, collapsus et mort. Pour l'ictère, il ne l'a pas observé dans les cas aigus, mais il l'a observé dans des cas chroniques. S'agit-il là véritablement d'accidents toxiques, ou d'une entérite propagée aux voies biliaires ? Enfin M. Dieulafoy avait terminé sa communication par cet aphorisme : On ne doit pas mourir d'appendicite. L'orateur trouve cet aphorisme trop absolu, car on n'est pas toujours appelé à opérer immédiatement une appendicite ; le médecin attend quelquefois, puis on se heurte parfois aussi à des résistances diverses, enfin il y a des cas véritablement difficiles et frustes avec lesquels il faut compter.

M. Huchard, à son tour, a insisté à nouveau sur le Traitement des anévrysmes par les injections de gélatine, suivant la méthode de M. Lancereaux. Il répond d'abord aux objections faites par M. Lancereaux à l'observation de M. Barth. D'après M. Barth, en effet, la malade, traitée suivant la méthode de M. Lancereaux, n'était pas urémique ; en second lieu, si on a trouvé dans la poche et dans

les artères du cou oblitérées des caillots frais, rien ne prouve que ces caillots se soient produits au moment de l'agonie, comme le prétendait M. Lancereaux. On sait que cette malade dont il s'agit, a succombé. Cependant, l'orateur s'élève contre l'opinion suivant laquelle il s'agit là d'une méthode dangereuse. Il faut simplement agir avec prudence, et éviter avant tout chez les anévrysmatiques l'éréthisme cardiaque et la pression artérielle. Le régime alimentaire, le repos au lit et les médicaments vaso-dilatateurs ont donc leur importance, surtout le régime alimentaire, qui doit consister dans le régime lacté absolu ou mitigé par le régime végétarien. Ce traitement favorisera l'action de la gélatine.

M. Laborde a montré que la gélatine, qui n'est pas dialysable, ne peut être absorbée par les vaisseaux. L'action coagulatrice serait due à l'acide qui se trouve dans la gélatine du commerce employée par M. Lancereaux, car les acides sont très coagulateurs, comme l'ont démontré MM. Gley et Camus. [A. P. S.]

REVUE DES CONGRÈS

Congrès français de Chirurgie. Paris : 17-25 Oct. 1898.

La résection du sympathique cervical dans le traitement de l'épilepsie, du goitre exophtalmique et du glaucome.

M. Thomas Jonnesco (de Bucarest). — Depuis le mois d'août 1896, quand j'ai pratiqué, le premier, la résection du sympathique cervical, étendue aux deux premiers ganglions d'abord, à toute la chaîne cervicale ensuite, dans le traitement du goitre exophtalmique et de l'épilepsie, j'ai répété cinquante-cinq fois cette opération. Depuis le mois de septembre 1897, quand j'ai réséqué, le premier, le ganglion cervical supérieur du sympathique, dans le glaucome, j'ai répété huit fois cette intervention. Les résultats immédiats et tardifs que j'ai obtenus ont été publiés en partie aux Congrès de Chirurgie de 1896 et 1897, au Congrès de Moscou et à l'Académie de médecine. Le but de cette communication est de faire connaître ma statistique intégrale, et de préciser, me basant sur des cas assez anciens et concluants, les effets thérapeutiques de l'opération et ses suites immédiates et tardives.

La résection même totale et bilatérale est une opération absolument bénigne ; je n'ai perdu du fait de l'intervention aucun malade, et, pour réduire à rien le traumatisme, il est préférable de le faire en deux séances, espacées de 7 à 8 jours, enlevant chaque fois un sympathique. La résection du ganglion supérieur seul peut être faite sans aucun inconvénient en une seule séance.

Les suites immédiates sont insignifiantes ; les phénomènes oculaires post-opératoires : retrait du globe oculaire, chute de la paupière supérieure, rétrécissement de la pupille, s'observent toujours et sont permanents. Les suites tardives sont absolument nulles ; l'état général n'est nullement influencé ; les opérés, depuis deux ans et plus, sont dans un état de santé parfaite, et je n'ai jamais eu à enregistrer le moindre trouble trophique.

Quand aux effets thérapeutiques, voici ma statistique : Sur quarante-cinq *épileptiques* opérés, six ont succombé, plus ou moins longtemps après l'opération, soit dans un état de mal, soit d'une affection intercurrente. Des trente-neuf qui restent, les uns sont trop récents pour pouvoir en parler, d'autres n'ont pas pu être suivis ; reste dix-huit malades suivis depuis assez longtemps : dix sont parfaitement guéris, n'ayant pas eu d'accès depuis deux ans (5), un an et sept mois (1), quinze mois à un an et demi (3), six mois (1) ; six sont notablement améliorés, et deux insuccès.

Donc 55 o/o de guérison, 28 o/o d'amélioration, et 15 o/o d'insuccès. Parmi les cas guéris, j'en signalerai un où l'épilepsie était associée à la chorée et où les deux affections ont été guéries par l'opération, et cela depuis deux ans. Ces excellents résultats, je les dois, j'en suis convaincu, à l'opération que j'ai préconisée et pratiquée : la résection totale et bilatérale de la chaîne cervicale du sympathique, elle seule modifiant assez profondément la circulation encéphalique, chose qu'on ne peut obtenir ni par la simple section du cordon (Jaboulay), ni par la résection du ganglion cervical supérieur seul (Alexander), du moyen ou de l'inférieur, dont les effets ne peuvent être que passagers et incomplets.

Dans la *maladie de Basedow*, sur dix opérés, j'ai six cas types de Basedowisme vrai avec six guérisons datant de 26, 25, 15, 11, 7 1/2 et 4 mois, dont un où la maladie de Basedow était associée au glaucome ; et quatre cas frustes et Basedowisme secondaire, très améliorés, mais non guéris. Dans un de ces cas, il y avait Basedowisme et épilepsie. Dans un de ces derniers cas, je n'ai fait que l'ablation unilatérale du sympathique. Sauf mes deux premières opérées, chez lesquelles je n'ai enlevé que les deux premiers ganglions, et qui sont parfaitement guéries aujourd'hui, chez tous les autres j'ai fait l'ablation totale de la chaîne sympathique cervicale. La modification profonde de l'état nerveux, la disparition très rapide des phénomènes oculaires, la chute du pouls et la disparition de la tachycardie sont les premières suites de l'opération ; le goitre diminue peu à peu et subit une dépression scléreuse qui va jusqu'à sa disparition complète. Ici aussi, les bons résultats que j'ai obtenus, sont dus à la résection très étendue ou totale que j'ai préconisée et pratiquée, à la place de la simple section du sympathique, seule intervention qu'on avait proposée et pratiquée avant moi (Jaboulay). Du reste, tous ceux qui ont entrepris, depuis ma communication au Congrès de Chirurgie de Paris de 1896, le traitement de la maladie de Basedow par une intervention sur le sympathique, n'ont plus fait que la résection du sympathique plus ou moins étendue, comme je l'avais préconisé, y compris M. Jaboulay.

En somme, la résection du sympathique donne d'excellents résultats, surtout dans les formes vraies de la maladie de Basedow, là où les opérations sur le corps thyroïde donnent des résultats à peu près nuls (Schlesinger). Mais pour cela il faut enlever toute la chaîne sympathique, car Morat vient de démontrer que les nerfs vaso-dilatateurs du corps thyroïde suivent la chaîne thoracique et le gan-

glion cervical inférieur, pour aboutir au corps thyroïde; il faut donc enlever ce dernier ganglion, pour avoir un effet durable et sûr (Briau, Th. de Lyon, 1897).

Dans le glaucome, sur sept résections du ganglion cervical supérieur et une résection totale du sympathique cervical, j'ai obtenu des résultats excellents et durables, surtout dans trois cas : deux glaucomes chroniques simples où la vue s'est notablement améliorée et se maintient depuis onze mois, dans un cas, depuis neuf mois, dans l'autre. Les deux malades avaient subi préalablement l'iridectomie double sans résultat. Un d'eux avait conservé la perception lumineuse, d'un côté et la distinction des objets à quelques centimètres seulement du côté opposé; aujourd'hui, onze mois après l'opération, il distingue parfaitement les lettres de huit centimètres de hauteur à 1 m. 50, avec l'œil droit, à 1 mètre, avec l'œil gauche.

La seconde malade, opérée du seul côté où elle avait encore la perception lumineuse et pouvait compter les doigts à 15 centimètres de l'œil, actuellement, neuf mois après, elle distingue tous les objets à 2 m. 75. — Enfin le troisième, atteint de glaucome chronique irritatif, qui souffrait de douleurs violentes périorbitaires et occipitales depuis dix ans, et qui avait subi la double iridectomie sans résultat, a vu cesser complètement ses douleurs immédiatement après la résection bilatérale du ganglion cervical supérieur, et aujourd'hui, un an après l'opération, il ne souffre plus aucunement et sa vue s'est tellement améliorée qu'il écrit parfaitement, lit les lettres de sa femme et tous les imprimés. Son état nerveux s'est même tellement amélioré qu'il se déclare en excellent état, ne demandant que la durabilité de ce merveilleux résultat.

Dans les autres cinq cas, les résultats n'ont pas été aussi bons, soit qu'il s'agit de glaucome aigu, soit de glaucome chronique simple absolu.

En somme, comme l'opération est absolument bénigne, je n'hésite pas à la proposer pour toutes les formes de glaucome, attendant que l'expérience nous montre les cas où son efficacité est plus certaine et plus durable.

Mobilisation précoce après toutes les opérations destinées à restituer le mouvement normal des articulations ou à créer des articulations nouvelles, par M. le Dr Lucas Championnière. — La plupart des chirurgiens pratiquent l'immobilisation des articulations traumatisées. Ils y emploient plus ou moins régulièrement les appareils inamovibles.

La pratique est la même dans les cas dans lesquels le traumatisme des articulations n'en a pas altéré la forme et dans ceux dans lesquels toute la substance des articulations a été emportée (Résections).

M. Championnière estime qu'il y a lieu de réformer cette pratique aussi complètement qu'il y a lieu de réformer la pratique de l'immobilisation absolue des fractures.

Dans tous ces cas, l'*appareil inamovible est inutile*.

En outre, dès le premier pansement, la *mobilisation* méthodique de l'articulation doit s'imposer.

Citons parmi les cas dans lesquels cette pratique nouvelle doit être suivie :

Opérations sur le genou; fractures de rotule suturées; corps étrangers. Tous les traumatismes de cette articulation.

Résections de l'épaule, du coude, du poignet; tous les traumatismes des mêmes articulations.

Ablation de tous les os du tarse pour pied bot.

A ces opérations il faut ajouter toutes celles qui visent la conservation ou la restitution d'un mouvement articulaire.

On applique l'appareil inamovible dans ces cas pour :

1° Supprimer ou prévenir la douleur;

2° Supprimer ou prévenir l'inflammation articulaire;

3° Eviter les déformations par déplacement des fragments mobiles entraînés hors de leur situation nouvelle.

1° D'après M. Championnière, la douleur est suffisamment évitée par un pansement bien matelassé qui tranquillise la région.

Lors du ou des premiers pansements, si la mobilisation donne un peu de douleur, elle en donne infiniment moins qu'on n'en observerait sur le même sujet si, après l'avoir immobilisé pendant plusieurs semaines, on travaillait à le mobiliser.

2° Le repos complet d'une articulation par l'appareil inamovible, n'a jamais eu aucune efficacité contre l'inflammation. Il y a là un préjugé contre lequel l'expérience nous permet de protester tous les jours.

3° Les déplacements secondaires ne se produisent pas, lorsque l'on provoque des mouvements réguliers par une mobilisation précoce.

Pour les articulations les plus détruites on peut les provoquer dès le quatrième ou le cinquième jour sans risque.

Cette pratique est plus délicate que celle de l'application d'un appareil inamovible que l'on laissera plusieurs semaines. Mais elle permet d'obtenir des résultats auxquels on n'arrive jamais, si on a laissé l'articulation nouvelle s'enraidir ou si on a laissé les muscles s'atrophier.

Même dans les cas dans lesquels l'article est enflammé, même dans les cas dans lesquels il est envahi par certaines formes de tuberculose, il se répare pendant le mouvement; il se répare de façon à donner des membres qui fonctionneront promptement et régulièrement.

L'appareil inamovible, dans l'immense majorité de ces cas de traumatisme articulaire, est inutile et nuisible.

M. Championnière donne comme exemple parmi les résultats les plus topiques, ceux des pieds bots qu'il opère par l'ablation de la totalité des os du tarse, sauf la partie postérieure du calcaneum.

Après cette opération, sans avoir mis aucun appareil inamovible, il dépanse et mobilise méthodiquement dès le quatrième ou cinquième jour. Dans bien des cas, dès la troisième ou la quatrième semaine, les sujets commencent à marcher.

Après les nombreuses opérations qu'il a faites, la réparation a toujours été bonne et la fonction a été excellente et promptement venue.

Hystérectomie abdominale totale pour Cancer.

Répondant à M. Reynier, M. Pantaloni pense qu'il faut faire une distinction capitale entre le cancer du corps et le cancer du col, entre les cas où les ligaments ne sont

pas encore infiltrés et les culs-de-sac sains, et ceux où les ligaments sont pris et les culs-de-sac atteints.

Dans le premier cas, l'hystérectomie abdominale totale ne diffère pas de celle qui se fait pour fibromes, c'est-à-dire par décortication sous-séreuse, forte traction, et ouverture préalable du cul-de-sac postérieur.

Dans le deuxième cas, l'opération est généralement très difficile. Il faut aller pas à pas, ouvrir le vagin à l'endroit le plus opportun, et bien faire attention aux uretères. Cette intervention donne de mauvais résultats, puisqu'elle est forcément septique et s'adresse à des cancers déjà avancés. Sur huit cas, M. Pantaloni a eu deux morts par accidents septiques; six guérisons opératoires; quatre récidives.

Congrès de Gynécologie, d'Obstétrique et Pédiatrie.

MARSEILLE 1898.

Séance du 10 octobre soir.

Sulfhydro-thérapie dans les infections en général.

M. le Dr DE LADA NOSKOWSKI (de Marseille) a fait sous ce titre une communication au Congrès de Montpellier; puis au Congrès de Marseille, il a relaté le perfectionnement que sa méthode thérapeutique a subi depuis.

I. — Les Bactéries en général ne peuvent pas vivre sans oxygène; si celui-ci manque, elles s'en procurent en décomposant les substances organiques.

L'acide sulfhydrique est excessivement avide de l'oxygène, pour se décomposer selon la formule :

$$H_2S + O = H_2O + S.$$

Quand l'oxygène libre manque, il l'enlève aux mêmes substances organiques que les bactéries.

Cette analogie a frappé l'esprit de l'auteur, qui a reconnu depuis longtemps l'efficacité des produits sulfhydrogènes dans les infections. Des nombreuses expériences sur les animaux il a pu conclure : Que l'on peut donner sans aucun danger, par transfusion sous-cutanée, jusqu'à 25 milligrammes d'acide sulfhydrique par chaque kilogramme de l'animal: par conséquent, que l'on peut sans danger désoxygéner partiellement l'organisme ; qu'il existe un réel antagonisme entre l'acide sulfhydrique et la bactérie et que le premier, en soustrayant l'oxygène libre, met la dernière dans l'état d'infériorité et la livre aux forces curatives de l'organisme. Que les soustractions successives de l'oxygène par l'acide sulfhydrique ont pour résultat de stimuler l'hématose, la respiration, la circulation et les échanges organiques.

II. — La médication sulfhydrique doit être intestinale, par petits lavements de sa solution. Dans un petit appareil gradué appelé « Microclyse », on écrase dans l'eau une cartouche contenant un sulfure, et on fait dissoudre une petite pastille d'un acide organique. Dix centigrammes d'acide sulfhydrique mis en liberté se dissolvent à l'état naissant. Cette solution fractionnée à volonté est propulsée dans l'intestin par la pression d'air.

Aux enfants nouveau-nés, on peut donner 10 milligrammes d'acide sulfhydrique en une fois et répéter toutes les 2 heures. On augmente graduellement jusqu'à 8 ans ; à cet âge, on peut donner 10 centigrammes, la dose qui suffit à l'adulte.

III. — Dans les infections intestinales de l'adulte comme de l'enfant, un à 6 lavements, dosés selon l'âge, suffisent pour la guérison certaine. Dans les fièvres typhoïdes, éruptives, l'influenza, il faut de 3 à 12 lavements. Dans l'érysipèle, coqueluche, broncho-pneumonie, diphtérie, il faut de 15 à 50 lavements. Dans la tuberculose peu avancée, 2 à 3 lavements par jour, pendant plusieurs mois, procurent quelques guérisons ; quand elle est plus avancée, ce traitement permet de prolonger la vie de quelques années.

IV. — Au mois d'avril dernier, l'auteur a pu compléter le traitement par l'acide sulfhydrique, en imaginant un appareil pour les inspirations des quantités exactement dosées de cet agent, qui se produit à l'état gazeux par la réaction du sulfhydro-sulfure de sodium et de l'acide oxalique.

Cet appareil a été présenté au Congrès de Marseille et il a été l'objet d'un examen attentif. Dans les infections pulmonaires, tout en employant les lavements sulfhydriques, les inspirations sont d'un secours très efficace. La méthode est trop récente pour permettre des conclusions; mais les résultats sont déjà on ne peut plus satisfaisants et promettent des guérisons encore inconnues des maladies infectieuses des organes respiratoires.

[A. P. S.]

VARIÉTÉS

Les Médecins et les Sociétés de Secours mutuels.

La Société des médecins de Nîmes avait récemment adressé aux Sociétés de Secours mutuels de cette ville une circulaire pour réclamer notamment qu'aucune personne aisée ne fasse partie des Sociétés de Secours mutuels, à titre de membre participant et revendiquer pour le médecin traitant le droit de rester juge de la position de fortune du sociétaire et, pour le bureau du syndicat médical, la mission de requérir la radiation des membres aisés, abusivement inscrits en qualité de participants, sous peine, pour la société, de se voir refuser le tarif consenti.

Pour formuler ces prétentions, la Société de Médecine de Nancy se basait sur une circulaire de M. Barthou en date du 1er décembre 1897. Dans une dépêche qu'il a adressée au préfet du Gard, M. Vallé déclare que ces prétentions sont « absolument inadmissibles » et que les médecins mêmes « dénaturent le sens et la portée » de la circulaire de son prédécesseur.

La circulaire de mon prédécesseur, ajoute M. Vallé, engage, à titre de conseil, les présidents des Sociétés de Secours mutuels à ne plus reçevoir à l'avenir des membres participants, dont la situation de fortune leur permet d'être membres honoraires et, en cela, elle précède les vues de la Société de Médecine de Nîmes ; mais elle ne pouvait leur conseiller, par un effet rétroactif, de radier ceux qui étaient préalablement inscrits. Allant plus loin, ce syndicat médical demande que les statuts des Sociétés de Secours mutuels soient soumis à son approbation. Je vous prie de faire observer aux signataires de la circulaire syndicale que la

définition des personnes aisées par le médecin traitant établirait un système inquisitorial, sujet aux erreurs d'appréciation et que la demande de radiation de ces membres ne saurait être accueillie par les conseils d'administration des Sociétés, attendu qu'un contrat est intervenu entre les sociétaires et les sociétés auxquelles ils appartiennent et qu'il ne peut être rompu, sur le point visé, que par le consentement des ayants droit. Il est hors de doute que les tribunaux condamneraient les Sociétés qui céderaient à cette injonction, si les exclus leur intentaient une action en réintégration et en dommages-intérêts. Relativement au droit poursuivi par le syndicat médical de vérifier les statuts des Sociétés de Secours mutuels et de les approuver ou de les désapprouver, avant de soigner leurs membres malades, ce droit appartient exclusivement à mon administration et je ne saurais tolérer dans l'espèce l'ingérence abusive des syndicats médicaux. Si l'article 13 de la loi du 30 novembre 1892 a accordé aux médecins le bénéfice de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, qui leur avait été dénié auparavant par les tribunaux de tous les degrés (jugement du tribunal de Domfront en date du 6 décembre 1884, arrêt de la Cour d'appel de Caen du 4 février 1885 et arrêt de la Cour de cassation du 27 juin 1885), c'était à la condition qu'ils ne s'en serviraient pas pour imposer des obligations léonines à leur clientèle et surtout, pour empiéter sur les droits de mon administration. En conséquence, vous voudrez bien avertir les Sociétés de Secours mutuels de votre département qu'elles aient à considérer comme nulle et non avenue la circulaire susdite et vous inviterez le syndicat médical à s'abstenir désormais, en tant que corps collectif, de faire des communications de ce genre à des sociétés dont l'organisation et le fonctionnement sont du ressort de mon administration.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Gueury, médecin inspecteur de l'armée, en retraite, dont les obsèques ont eu lieu jeudi 11 novembre.

M. le Dr Bedel (de Lamballe).

M. le Dr Gustave Lambert, médecin principal de la Marine, en retraite, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir dans sa quatre-vingtième année. Ancien président de l'Académie du Var, auteur de nombreuses études historiques et archéologiques, il laisse une histoire de Toulon en plusieurs volumes.

M. Henry Hind Swann, le pharmacien bien connu, membre de la Chambre de commerce britannique de Paris, décédé le 8 novembre, en son domicile, à Paris. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

M. Alex. Brault, avocat à la Cour d'appel, étudiant en médecine, décédé à l'âge de 31 ans.

M. le Dr Leparquois, de Paris, médecin du lycée Louis-le-Grand, est mort subitement chez un de ses amis, M. le Dr Belin.

Nouvelles et Faits divers

Faculté de Médecine de Paris. — *Cours de Physiologie.* — M. le Pr Ch. Richet a commencé le cours de Physiologie le mercredi 9 novembre 1898, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

— *Conférences de Pathologie générale élémentaire* — M. Charrin, Agrégé, a commencé les conférences de pathologie générale élémentaire le mardi 8 novembre 1898, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

— *Clinique des maladies des voies urinaires.* — M. le Pr Guyon reprendra ses leçons le samedi 12 novembre 1898, à 9 heures (Hôpital Necker), et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

— *Conférences d'hygiène.* — M. Wurtz, Agrégé, commencera ses conférences le mercredi 16 novembre 1898, à 5 heures, au petit amphithéâtre de la Faculté, et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure, dans le dispensaire d'hygiène.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Hobbs, Agrégé, est nommé, pour la présente année scolaire, Chef des travaux du laboratoire d'hygiène.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr L. Huyghe est nommé Chef de clinique médicale.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Devic, Agrégé, est chargé du cours d'anatomie pathologique pendant la durée du congé accordé à M. Tripier du 1er novembre 1898 au 30 avril 1899). M. le Dr Xavier Delore, prosecteur, est nommé Chef de clinique chirurgicale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Sont chargés de cours, pour la présente année scolaire : MM. les Agrégés Raymond (*pathologie générale*) ; Vires, (*clinique des maladies des vieillards*) ; Vallois (*accouchements*).

École de Médecine d'Alger. — Sont nommés Chefs de clinique : MM. les Drs Marini (*clinique chirurgicale*) : Scherb (*clinique médicale*).

École de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 20 juin 1899, devant la Faculté de Médecine de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine d'Amiens.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira le 3 mai 1899 devant l'École supérieure de Pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de Pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Clermont. — Un concours s'ouvrira, le 5 juin 1899, devant la Faculté de Médecine de Toulouse, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine de Clermont.

Hôpitaux de Paris. — *Les Chirurgiens des hôpitaux devant le Conseil municipal.* — Au Conseil municipal de Paris, vendredi dernier, une question a été posée au Directeur de l'Assistance publique, relativement à l'attitude d'un chirurgien de l'Hôpital Saint-Antoine, M. Blum, à l'égard d'un camionneur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, blessé par un coup de pied de cheval. M. André Lefèvre a fait observer à ce sujet que la gare de Lyon se trouve dans la circonscription médicale de l'Hôpital Saint-Antoine et qu'il y a une anomalie fâcheuse à

voir le chirurgien de cet hôpital être en même temps Chirurgien de la Compagnie de Lyon.

Assistance publique de Paris. — *Les Bureaux de Bienfaisance.* — M. Lucipia a fait inviter l'Administration de l'Assistance publique à établir, pour être joint au budget, un état des dépenses en personnel et matériel de chacun des bureaux de bienfaisance de Paris, en faisant ressortir le rapport des dépenses avec les sommes allouées aux indigents et aux nécessiteux.

Hôpitaux de Nantes. — Le concours de l'Internat et de l'Externat en médecine se sont terminés par les nominations suivantes. *Internes titulaires :* MM. Léquyer, Letourneulx, Sabot, Fargues, Villard, Verdier et de la Rochefordière. *Internes provisoires :* MM. Hardy, Paquereau et Libert. *Externes :* Mlle Eudel, MM. Moisnard, Dyvrande, Gaubert, Ménager, Giraudeau, Boutin, Chauvin, Bossis, Hervouet, Sinan, Petiteau, Guinement, Pissot et Clénet.

Service de Santé militaire. — M. Mutin, directeur du Service de Santé du 5e corps d'armée, vient de prendre sa retraite. M. Azam, médecin aide-major de 1re classe, a donné sa démission.

Armée active. — Un décret en date du 29 octobre 1898 porte réorganisation de l'École d'application du Service de Santé militaire. La date d'entrée est fixée au 1er février de chaque année ; les cours durent neuf mois.

Ecole du Service de Santé militaire de Lyon. — MM. Long, Garnier et Schwœbel sont nommés élèves à l'École du Service de Santé militaire à Lyon, en remplacement de MM. Mathis, Trautmann et Vigne, démissionnaires.

Service de Santé de la Marine. — *Promotions au grade de médecin principal :* M. Foucaud. *Au grade de médecin de 1re classe :* M. Lesueur-Florent. — Réserve. — *Nominations au grade de médecin de 2e classe* : M. le Dr Plessard, ancien médecin auxiliaire de la Marine.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Chevalier*, M. le Dr Boyé (médecin des colonies). — Le ministre de l'intérieur a décerné une *médaille de bronze* à M. le Dr Imbeaux (de Nancy), pour sa participation dévouée aux travaux des Conseils d'Hygiène publique et de Salubrité.

Récompenses. — *Une médaille d'argent* de 2e classe a été décernée à M. le Dr Bordo (de Chéragas), pour acte de courage et de dévouement.

Sociétés Savantes de France. — *Congrès de 1899.* — Le 37e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements aura lieu en 1899, à Toulouse, durant la semaine de Pâques.

Société anatomique de Paris. — Le *Prix Godard*, de la Société Anatomique, est partagé entre M. Ledouble (de Tours), et MM. F. Bezançon et Labbé.

Enseignement médical (libre). — *Cours libres.* — *Radioscopie et radiographie médicales.* — M. Léon Bonnet : conférences les samedis, à 8 h. et 1/2 du soir, à partir du 12 novembre (amphithéâtre Cruveilhier) ; travaux pratiques, les lundis et mercredis, à 2 heures. — *Gynécologie.* — M. Ch. Fournel : les mardis et vendredis, à 8 heures du soir, à partir du 17 janvier 1899 (amphithéâtre Cruveilhier). — *Électrothérapie et radiographie.* — M Foveau : les lundis, à 8 h. 1/2 du soir, à partir du 28 novembre (amphithéâtre Cruveilhier). — *Affections des voies urinaires.* — M. Lavaux : les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures, à partir du 8 novembre (amphithéâtre Cruveilhier).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 44e semaine 834 décès, chiffre inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de novembre (850). La fièvre typhoïde a causé 9 décès (la moyenne est de 6) ; la rougeole, toujours rare en cette saison, n'a causé que 2 décès (la moyenne des semaines de novembre est de 5). La scarlatine n'en a causé qu'un seul. La coqueluche, qui, depuis trois mois, dépasse un peu la moyenne, en a causé 10 (au lieu de la moyenne 3). La diphtérie n'en a causé que 3 (au lieu de la moyenne 9). La variole n'a causé aucun décès. Il y a eu 14 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 387 mariages. On a enregistré la naissance de 1,183 enfants (603 garçons et 580 filles), dont 853 légitimes et 330 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

La fièvre typhoïde dans l'armée. — Au Sénat, M. Labbé a demandé à interpeller le Ministre de la Guerre sur les mesures qui ont été prises à l'occasion de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a éclaté dans la garnison de Lure. D'accord avec le Ministre de la Guerre, la discussion de cette interpellation a été fixée au mercredi 16 novembre.

Les causes de l'influenza de 1888. — En 1851-1853, après cinq cents ans de cours dans le même lit vers la mer Jaune, le Peï-Ho avait pris la direction du Pé-Tchi-Li. La catastrophe de 1887 avait fait plusieurs millions de victimes. On attribua la grande épidémie d'influenza de 1888-1890 aux millions de Chinois noyés en 1887-1888 et dont les cadavres ne furent jamais enterrés.

Les médecins étrangers à Paris. — Descendu à l'hôtel Ritz : M. le Dr Jameson.

Les médecins explorateurs. — M. le Dr Huguet, médecin-major de notre armée d'Afrique, chargé de mission, a relaté à l'Institut (Académie des inscriptions), l' « *histoire des premières relations du M'Zab avec la France.* » Il a rappelé que la France occupe le M'Zab depuis 1882, mais que, dès 1852, au lendemain de la prise de Laghouat, la question de l'occupation de ce pays s'était posée.

Contagion de la rage. — On mande de Périgueux qu'en juillet dernier un propriétaire des environs de Monpazier enfouissait une de ses vaches mordue par un chien enragé. Il y a une semaine, ce pauvre homme présentait

des symptômes de rage. Il vient de mourir après une longue et atroce agonie. On suppose que le virus de l'animal enfoui avait dû pénétrer, par des égratignures aux mains, dans le sang du malheureux.

Mise en liberté des Docteurs Boisleux et La Jarrige. — MM. les Drs Boisleux et La Jarrige ont été remis en liberté, en raison de leur état de santé extrêmement précaire. M. le Dr La Jarrige, d'abord interné à la prison d'Etampes, souffre d'une maladie de cœur et avait dû être transporté à l'hôpital de Versailles. On lui a accordé une réduction de peine et hier, à trois heures de l'après-midi, sa femme et un ami intime sont venus le prendre en voiture à la porte de l'hôpital, pour l'emmener à la campagne, à Montreuil-sous-Bois, où l'on espère le ramener à la santé par le calme et le grand air. M. le Dr Boisleux, condamné pour la même affaire, était interné à la maison de Corbeil. Son état mental inspirait les plus vives inquiétudes depuis quelque temps : il avait plusieurs fois essayé de se suicider. Il a été remis en liberté et confié à des parents qui vont le faire soigner.

Médecins condamnés. — Sur la proposition du secrétaire d'Etat, pour l'intérieur, la reine a fait grâce de la vie au docteur John Lloyd Whitmassh, condamné à la peine capitale, par le jury criminel de Londres, pour « *opération illégale* » suivie de mort sur la personne de la jeune Alice Bayley. Ce docteur subira la peine des travaux forcés à perpétuité et bénéficiera, dans la plus large mesure, des atténuations compatibles avec le règlement pénitentiaire. Il a été dès aujourd'hui transporté à la prison de Wormwood scrubbs. Le pétitionnement organisé en sa faveur avait réuni cent vingt signatures parmi sa clientèle habituelle, et le ministre avait été, en outre, *l'objet d'une démarche faite par le corps médical.*

Un médecin oublié : Le Dr Jacques de Cahaignes. — Jean Roussel, professeur d'éloquence et de droit, était un maître fort remarquable, si nous en croyons le témoignage d'un savant médecin, Jacques de Cahaignes, qui prononça son éloge en latin. Cet éloge, composé en manière d'oraison funèbre, a été heureusement traduit par Vauquelin de la Fresnaye. Nous voyons, dans ce morceau de rhétorique universitaire, l'abrégé des services que le Pr Roussel rendit aux belles-lettres : « Il retira l'Université de Caen des ténèbres et brouillards des saisons passées; l'en ayant retirée, il la rétablit en sa première splendeur ; l'ayant rétablie, de peu connue qu'elle était, il la rendit fameuse et renommée... »

Académie des Sciences de Bavière. — L'Académie des Sciences de Bavière a élu membre correspondant M. le Dr Barrois, professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

La Médecine et l'expédition de Cuba. — Le rapport annuel du service médical de la marine des Etats-Unis publié récemment, forme un saisissant contraste aux explications où se débat le service médical de la guerre, à propos de l'expédition de Cuba. Discrètement, et d'autant plus fortement, il signale la tenue parfaite des *ambulances navales*, auxquelles l'amiral Cervera même a rendu justice. Au moment où la guerre excuse l'incapacité de ses médecins par le manque de temps pour les choisir, la marine rappelle que, plusieurs semaines avant la campagne, elle a institué dans les grandes villes des jurys d'examens pour les chirurgiens, et fait d'avance, à titre éventuel, les nominations. Il y a peu de sympathie entre les deux ministères. Le règlement de la marine, qui établit l'avancement à l'ancienneté, la soustrait aux influences politiques, et il ne déplaît pas à cette aristocratie, fière de son esprit de corps, de montrer sa supériorité professionnelle.

L'Eau chaude en Thérapeutique. — Aux exagérations thérapeutiques de l'eau froide par les méthodes allemande et suisse, allons-nous voir succéder celle de l'eau chaude, par les procédés américains? « Depuis quelque temps, on se passionne pour l'eau chaude en Amérique, lit-on dans le *Journal d'hygiène*. A New-York spécialement, tout le monde en boit. Les passants dans la rue s'arrêtent devant les pharmaciens, pour ingurgiter un grand verre d'eau chaude, une heure avant le repas. L'eau chaude, en excitant les mouvements péristaltiques normaux du canal alimentaire, déterge les muqueuses gastro-intestinales des impuretés qui les recouvrent, favorise l'écoulement normal de la bile et produit une sensation agréable de confort et de bien-être. L'eau doit être absorbée par exemple à la température de 110 à 150 degrés Fahrenheit. Il faudrait bien se garder de la prendre tiède... » Dans ce dernier cas, en effet, les résultats ne se font point attendre.

Inconvénients de certains dentifrices. — Le professeur Neisser, de Breslau, d'après ce qu'indique une note de l'*Hygiène moderne*, signale deux cas d'eczéma tenace des lèvres et de la face chez des enfants, qu'il attribue à l'usage de l'odol, dentifrice très populaire en Allemagne. L'eczéma, pendant des mois, avait résisté à tous les traitements ; il disparut en quelques jours après la suppression de l'odol. Dans deux autres cas, l'usage de dentifrices renfermant de faibles proportions d'essence de menthe et de girofle, semble aussi avoir déterminé des eczémas intraitables. Comme l'odol contient de ces mêmes essences, M. Neisser suppose qu'elles représentent l'agent irritant de cette préparation et met en garde contre l'usage d'eaux dentifrices aromatisées avec ces substances.

Un Squelette de trois mille ans. — A Carthage, vers le fort Saint-Louis, de magnifiques sarcophages en marbre, d'un seul bloc, viennent d'être mis à jour, à 20 mètres de profondeur, par le Père Delattre, qui fouille cette région. Entre autres objets intéressants, le Père Delattre a découvert, dans un de ces cercueils, long de deux mètres, un squelette parfaitement conservé, qui remonterait à trois mille ans. Il est exposé au musée de Saint-Louis de Carthage.

Exercice illégal de la médecine. — *Arrestation d'un faux médecin.* — On lit dans le *Grand Écho du Nord :* M. Boillerault, Chef de la Sûreté de Lille, a fait procéder à l'arrestation d'un sieur François, se disant docteur en médecine, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, numéro 49. Depuis plus de six mois qu'il est établi, le sieur François, très connu dans le quartier de la Gare, a soigné un grand nombre de malades. Mis avec recherche, portant beau, François se présentait dans les familles et donnait avec un superbe aplomb des consultations sur

toutes les maladies. C'est à la suite d'un stage qu'il a fait l'hiver dernier à l'Hôpital Saint-Sauveur, non comme étudiant en médecine, mais comme malade, que François s'est établi rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. Il avait, pour se donner aux yeux des malades une valeur scientifique, découpé des articles de journaux où on analysait succinctement les traitements des maladies les plus ordinaires et appliquait ces traitements aux clients. Dans une seule pharmacie du quartier, on a retrouvé cent vingt-cinq ordonnances signées de son nom, précédé du signe Dr. François sera poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

Les Maladies épidémiques. — *Rôle du Chemineau.* — D'après J. Claretie, le *Chemineau*, chose facile à comprendre, est, dans les campagnes, l'agent le plus actif de propagation des maladies épidémiques. C'est un colporteur de microbes. « Les poètes peuvent le chanter ; les hygiénistes le redoutent. Dans son *baluchon* marche et chemine le bacille de la petite vérole ou du choléra. On a remarqué, dans nos départements du Nord-Ouest notamment, que les juges d'instruction qui interrogèrent les vagabonds ramassés sur les grandes routes furent les premières victimes de la dernière épidémie de petite vérole. Les chemineaux leur avaient offert ce post-scriptum inattendu d'interrogatoires. »

La Peste en Hollande en 1660. — A propos de la persistance de la contagiosité du microbe de la peste dont on s'est fort inquiété en Autriche et en Allemagne, le journal génevois *la Suisse* cite un cas assez caractéristique. En 1660, la ville de Harlem, en Hollande, fut désolée par la peste. Des familles entières périrent. Il en fut ainsi d'une famille du nom de du Cloux, dont les divers membres furent enterrés à l'église de Harlem. Il y a trente ou quarante ans, on s'aperçut que la maçonnerie du tombeau laissait passer des infiltrations. La voûte s'effondrait et devait être refaite en entier. Quelques maçons furent chargés de ce travail. Ils descendirent dans le caveau où ils furent occupés pendant plus d'une journée. Or voici que, plus de deux cents ans après l'épidémie en question, il se trouva que les ouvriers furent tous atteints de bubons infectieux et durent subir un assez long traitement à l'hôpital. Il n'y eut cependant pas de symptômes de peste proprement dite, ni de terminaison fatale.

L'Hygiène en Crète. — Le Conseil d'Hygiène et de Santé de Crète est maintenu dans la nouvelle réorganisation.

Question à résoudre ? — On lit dans le *Monde Moderne* du 1er novembre 1898 cette annonce alléchante : « Les *tumeurs cancéreuses*..., ainsi que les *lupus*, sont guéries radicalement, sans opération, par le Dr Varrailhon, à Noyant (Maine-et-Loire). — Existe-t-il vraiment un docteur de ce nom à Noyant ?

Médecins Collectionneurs. — Le chapeau qu'avait Napoléon à la bataille d'Eylau a été adjugé, à Paris, en 1835, 1,920 francs, à M. de La Croix, médecin.

La Médecine au Théâtre

Les Théâtres d'Angleterre.

La Médecine joue un rôle aussi considérable dans les théâtres de Londres que dans les Music-Halls de la capitale des Plaisirs artistiques. Qu'on en juge par l'observation ci-dessous d'un cas de *blessures de la face par instruments coupants.*

LES BLESSURES DE MISS LOTTIE COLLINS.

D'après le *Temps*, un drame encore mystérieux inquiéterait en effet actuellement le monde du théâtre de Londres. Les faits sont sans importance ; mais l'héroïne de l'aventure est la célèbre, l'illustre miss Lottie Collins, à jamais immortelle dans les souvenirs de l'art dramatique anglais par son interprétation de l'insupportable *Ta-ra-ra-boom-de-ay*. On sait que la chanteuse a promené cette scie idiote dans tous les pays de langue anglaise, y compris les Indes et les Etats-Unis, et qu'elle y a gagné la fortune.

Or, miss Lottie Collins est depuis quelques jours en traitement au grand *Hôpital du Nord de Londres*, où elle s'est rendue en voiture, la gorge et le visage couverts de blessures assez profondes qui paraissent avoir été faites avec un petit couteau ou un canif. L'existence de la jolie artiste n'est pas en danger ; mais les médecins ont dû l'admettre d'urgence, tant était grande sa faiblesse et brûlante sa fièvre. Interrogée sur l'origine de ces blessures, elle s'est refusée à toute explication. Comme l'examen médical concluait à une agression, peut-être à une tentative de meurtre, les administrateurs de l'hôpital avisèrent aussitôt la police pour mettre leur responsabilité à couvert. Les détectives appelés au chevet de la blessée n'ont pas été plus heureux. Miss Lottie Collins répond à toutes les questions : « Je n'ai pas d'explications à donner et je ne suis pas venue dans un hôpital pour raconter les affaires de ma vie privée à des gens que je ne connais pas et qui n'ont rien à y voir. Je suis blessée, n'est-ce pas ? J'ai besoin de soins, n'est-ce pas ? Eh bien, soignez-moi, guérissez-moi ; je payerai et tout sera dit. » Devant ce parti pris de ne formuler aucune plainte, les agents n'ont pas insisté et ont joliment bien fait.

Les Théâtres de Paris.

Au théâtre des Capucines, cette semaine, M. Guyon fils nous a régalés d'un piquant monologue, de M. Tristan Bernard, dont les médecins font les frais. Enfin, Mlle Odette Dulac continue à obtenir un très vif succès dans ses « chansons en crinoline », chansons de Nadaud qu'elle chante — elle les joue presque —, dans le costume du temps. Rien de plus exquis.

Au Théâtre Antoine, dont nous suivons les efforts avec une prédilection marquée, Judith Renaudin ne satisfait pas la majorité du public ; mais les médecins continuent à être abondants dans la salle, sinon sur la scène, qui en manque par trop. Dans une pièce de cette nature, nous aurions voulu voir un brave praticien de campagne, comme il y en avait alors en Bas-Poitou et en Aunis, aux côtés de l'Abbé Baudry [ce nom nous a rappelé celui de Fernand Baudry, curé du Bernard (Vendée), archéologue des plus distingués]. Mais ne refaisons pas la pièce...

Nous n'avons point retrouvé dans le dialogue et même dans les banales sorties poético-mystiques de Judith le style, d'ordinaire plus féminin, de Loti. Le marin, avec ses belles envolées vers le ciel bleu des mers d'Orient, ou même ses brumeuses pensées de Bretagne, a laissé, avant de passer les portes de Paris, tout son attirail à la frontière d'Espagne ! Tous les artistes le regretteront. M. ELL.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Laporte, sténographe du Syndicat des médecins de la Seine, ouvrira, en décembre prochain, à l'Association générale des étudiants de Paris, un cours de sténographie. On s'inscrit au Siège social de l'Association, 41, rue des Écoles, ou aux bureaux de l'Agence centrale de la Presse scientifique, 93, boulevard Saint-Germain.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

FIORENTINO. — Stabilimento Tipografico, 33, Via San Gallo, Firenze.

CORONEDI (G.) ET G. MARCHETTI. — **Sul valore fisiologico et terapeutico degli oli grassi jodati e dei jodoguajacoli canforati**, — Broch. in-8° de 52 pages. Firenze, 1898.

MARETHEUX (L.).— 1, Rue Cassette, Paris.

MORICE (Gaston.). — **Du traitement hydrominéral de la dysménorrhée spasmodique.** — Broch. in-12° de 12 pages. Paris, 1898.

BORDIER & MICHALON. 23, Place de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

DEVILLE (C.). — **Indications actuelles de l'opération césarienne conservatrice ou non.** — Broch. in-8° de 86 pages. — Paris, 1898.

DAIX (Frères), Imprimeurs. 3, Place St-André, Clermont (Oise.)

MÉNEAU. — **A propos d'un nouveau cas de Tuberculide cutanée.** — Broch. in-8° de 12 pages. — Clermont, 1898.

CHEMIN DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations Hivernales

NICE, CANNES, MENTON, etc.

Billets d'Aller et Retour collectifs

valables 30 jours.

Il est délivré, du 15 octobre au 30 avril, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classe, pour les stations hivernales suivantes : HYÈRES et toutes les gares situées entre SAINT-RAPHAEL, VALESCURE, GRASSE, NICE et MENTON inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, c'est-à-dire que les trois premières personnes paient le plein tarif et que la quatrième personne et les suivantes paient le demi-tarif seulement. — Les demandes de ces billets doivent être faites 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Institut de Bibliographie Scientifique

PARIS. — 93, BOULEVARD ST-GERMAIN. — PARIS

Vient de Paraître :

CHIRURGIE DE L'UTÉRUS

PAR

M. le Dr **H. DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

ANCIEN INTERNE EN CHIRURGIE DES HOPITAUX DE PARIS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA "SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE" DE PARIS.

Un beau volume, in-8°, de 470 pages, avec 378 Figures dans le texte.

PRIX : 10 Francs.

C'est une *Chirurgie opératoire de l'Utérus* que publie aujourd'hui M. le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans), c'est-à-dire un *Traité des Opérations* qui se pratiquent désormais sur cet organe. Il est aussi complet que possible et est appelé à rendre les plus grands services à tous les gynécologistes, auxquels il épargnera des recherches longues et délicates. On peut dire qu'il n'existait pas jusqu'à présent d'ouvrage de ce genre ; car, dans les divers traités de gynécologie, même les plus récents, une place suffisante n'est pas consacrée à la description des différents procédés opératoires.

Cet ouvrage n'est pas seulement une compilation ; c'est aussi l'exposé complet de la pratique personnelle de l'auteur. Cependant il s'est efforcé de garder une impartialité scientifique absolue, puisque, dans l'étude des diverses méthodes, il ne s'est jamais permis la moindre critique, désireux seulement d'ébaucher, dans la circonstance, l'œuvre de l'historien, et laissant le lecteur se faire sur chaque technique une opinion personnelle. Ce livre semblerait donc surtout écrit pour des chirurgiens ; et pourtant son but n'est pas aussi restreint. Nous espérons que les médecins pourront y puiser des notions précises au sujet des différentes indications de chaque opération. Ils pourront en outre se rendre un compte plus exact des ressources thérapeutiques de la chirurgie utérine. On a multiplié les *Figures*, indispensables dans ce genre de travaux, autant pour faciliter la compréhension du texte que pour rendre moins pénibles les descriptions arides des différentes techniques.

On a subdivisé la *Chirurgie de l'Utérus* en trois parties principales : 1° Opérations sur les Ligaments Utérins ; 2° Opérations pratiquées sur l'Utérus à l'état de vacuité ; 3° Opérations pratiquées sur l'Utérus gravide. — Dans chaque partie, l'auteur a successivement étudié les opérations pratiquées par la voie abdominale, par la voie vaginale, par la voie périnéale, et par la voie sacrée. Chaque opération a fait l'objet d'un chapitre spécial, où le même plan a toujours été suivi. D'abord la définition et la synonymie de l'opération, puis son historique ; enfin sa technique, ses suites et ses indications.

Cette *Chirurgie de l'Utérus* satisfera, nous en sommes certain, tous ceux qui attendaient un manuel clair et précis pour les interventions pratiquées sur cet important organe, dans lequel, comme on l'a dit, se résume presque toute la pathologie féminine.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.